VILLE DE CLERMONT FERRAND

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **08 novembre 2019 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **huit novembre deux mille dix neuf**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 31 octobre 2019, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Cyril CINEUX, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sandrine DUBOC-GEAY, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Djamel IBRAHIM-OUALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Jean-Pierre LAVIGNE, Claude LEROUX, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Jérôme GODARD à Philippe BOHELAY, Jérôme AUSLENDER à Cécile AUDET, Géraldine BASTIEN à Jean-Pierre BRENAS, Jean-Christophe CERVANTES à Cyril CINEUX, Sondès EL HAFIDHI à Christophe BERTUCAT, Fabienne MONTEL à Christiane JALICON

Excusé(e)s : François BARRIÈRE

Absent(e)s : Anne FAUROT, Patricia GUILHOT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX

Secrétaire : Marianne MAXIMI

Mesdames Nicaise JOSEPH et Pascaline BIDOUNG arrivent pendant la présentation de la question n° 1.
Madame Magali GALLAIS quitte la séance pendant le débat de la question n°2 et donne pouvoir à Monsieur Pierre MIQUEL.
Madame Marion CANALES quitte la séance avant le vote de la question n°7 et donne pouvoir à Madame Nicaise JOSEPH.
Monsieur Christian PORTEFAIX quitte la séance avant le vote de la question n°8 et donne pouvoir à Madame Pascaline BIDOUNG.

Rapport N° 30
SOUTIEN AU TITRE DE L'AIDE A LA CREATION

Un crédit de 12 500 € est disponible au BP 2019.

ZOOOUM

Le pôle chorégraphique de La Diode situé boulevard Gustave Flaubert est un espace géré par l'association Zoooum composée de 6 compagnies professionnelles de danse clermontoises. Cet équipement remplit des missions d'aide à la création, par la mise à disposition des deux studios de danse, ainsi que de médiation et de transmission (ateliers en direction d'amateurs ou de publics scolaires ou des danseurs professionnels).

Afin de structurer les activités du collectif, l'association souhaite conforter les fonctions du coordonnateur administratif basé sur le site, qui s'occupe à l'année de la gestion des plannings, mise en place des ateliers, et de la communication extérieure de façon à assurer une continuité des actions engagées pour la saison 2019/2020.

Afin de répondre à ces enjeux de structuration, il est proposé d'accorder une subvention exceptionnelle afin de participer au financement de ce poste qui bénéficiera également d'un soutien de la DRAC (3 000 €).

Il convient de noter que l'association va engager parallèlement à l'automne un DLA (Diagnostic local d'accompagnement) afin de lui permettre de préciser son modèle de fonctionnement de manière pérenne.

Il est proposé d'attribuer à l'association Zoooum une subvention exceptionnelle de 5 000 €.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 22 NOV. 2019

Pour le Maire et par délégation :
L'Adjointe à la Politique Culturelle

Isabelle LAVEST